10 2014

Après les arbres, c’est un homme qui tombe dans la forêt de Sivens

La coordination du 25 octobre

Ce qu’il y a de stupéfiant dans l’affaire du barrage de Sivens depuis plus d’un an, c’est la scandaleuse disproportion entre les prétendues finalités de ce projet et les moyens mis en oeuvre par les autorités tarnaises pour l’imposer.

Le projet est censé, selon le Conseil Général, servir à « 70% pour l’irrigation » et « 30% pour soutenir l’étiage du Tescou » (le ruisseau concerné). Cet argumentaire est basé sur une étude menée en 2001 par la CACG (Compagnie d’aménagement des coteaux de Gascogne – qui a ensuite été désignée maître d’oeuvre du chantier…), censée avoir été réactualisée en 2009. Or, quand le collectif de Sauvegarde du Testet a enfin obtenu, après avoir saisi la Commission d’accès aux dossiers administratifs (CADA), l’étude de 2001, il a pu constater que les données « justifiant » le projet en 2001 n’avaient pas été réactualisées, bien qu’elles aient radicalement changé depuis. D’une part, les besoins en irrigation des agriculteurs ont fortement diminué : entretemps, nombre d’entre eux se sont détournés d’une maïsiculture de moins en moins rentable et de plus en plus gourmande en eau, dans une région au climat de plus en plus méditerranéen. D’autre part, il s’agissait de « soutenir l’étiage » du Tescou afin de diluer en été les pollutions issues d’une

coopérative laitière et d'une station d'épuration qui se sont entretemps mises aux normes.

A défaut de bons arguments, les autorités ont décidé de passer en force. En plus d'avoir occulté le dossier et tronqué les chiffres, elles n'ont jamais tenu compte des avis défavorables remis par les diverses commissions consultatives (Conseil national de protection de la nature, Conseil supérieur régional du patrimoine naturel, etc.). Elles ont toujours refusé le débat public et contradictoire que leur propose le collectif légaliste de sauvegarde du Testet depuis un an. Elles ont lancé le déboisement sans respecter les procédures ni attendre le résultat des trois recours juridiques déposés contre le projet. Et elles ont dû recourir à des centaines de gendarmes mobiles pour permettre le chantier malgré l'occupation de la forêt : vu les méthodes autoritaires employées par les autorités, un second collectif (les « bouilles ») s'était constitué en octobre 2013 pour s'opposer physiquement à la déforestation, par des moyens essentiellement pacifiques (certains grimpent dans les arbres, d'autres s'enterrent sur le chemin des machines).

Ce contraste entre l'inanité des raisons invoquées par les autorités et leur acharnement à réaliser malgré tout le barrage a atteint son paroxysme le week-end dernier. Depuis quelques jours, à l'approche du rassemblement national organisé par une coordination unissant toutes les composantes de la lutte (les deux collectifs susmentionnés, les paysans non productivistes de la région ainsi qu'une part de la population locale, choquée par les violences policières qui se multiplient depuis début septembre), on sentait le vent tourner. Les conflits d'intérêt dénoncés depuis des mois par les opposants sont mis en lumière par les médias nationaux (*Le Monde* du 24/10 et *Le Figaro* du 26/10). Et des fuites annoncent que le rapport des experts ministériels valide les autres arguments des opposants. Plus aucun motif ne semble donc valable pour

continuer les travaux. Il ne reste aux porteurs du projet plus qu'un seul argument : la soi-disant « violence » de l'opposition, qui démontrerait à elle seule le bienfondé de l'obstination des autorités à faire régner par la force l'*État de droit* dans la forêt de Sivens.

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 2 heure du matin, Rémi, 21 ans, est tombé sous les tirs de cet *État de droit*. Selon divers témoignages, il aurait reçu en tir tendu (ce qui est formellement interdit) une grenade de dés-encerclement à l'épaule.

Quel que soit le policier qui a tiré et l'officier qui lui en a donné l'ordre ou l'autorisation, la question essentielle, pour établir les responsabilités de ce drame, est de savoir ce que faisaient les forces de l'ordre samedi au Testet, alors que le préfet s'était engagé à ne pas en envoyer pour ne pas provoquer les inévitables affrontements que leur présence susciterait. Il n'y avait en effet plus aucun ouvrier ni aucune machine à protéger : la seule que les autorités n'avaient pas évacuée le vendredi avait été brûlé le soir même. Pourquoi donc avoir posté 250 gendarmes et CRS dans le camp retranché où les machines de destruction étaient garées d'habitude (un petit parking entouré de grillages et d'un fossé de plusieurs mètres de large et de profondeur),
à moins de deux km du lieu où se rassemblaient, selon *Le Tarn Libre*, plus de 7000 militants ? S'agissait-il de protéger les précieux grillages ?

L'unique raison pour justifier la présence démesurée des forces de l'ordre samedi à Sivens était la volonté des autorités de susciter des tensions pendant les deux jours de manifestation. *Elles y sont si bien parvenues qu'un homme a été abattu.*

Nous sommes sous le choc. Toutes nos pensées vont à la famille de Rémy.

Membres de la Coordination du 25 octobre.

http://www.collectif-testet.org/

Communiqué de presse suite à la mort de Rémy